



NE PAS NEGOCIER DES MIETTES !!!

Souvenons-nous que ...

La prime « MACRON » de 1000,00 € est l'une des conséquences du mouvement social de la fin de l'année, lorsqu'au plus fort du mouvement, aucun « Gilet jaune » n'acceptait de se compromettre dans une pseudo négociation et réclamait la transparence des discussions avec le gouvernement.

Loin, loin, très loin des salons feutrés, où sévit le prétendu dialogue social policé, cadré, codé, où rien n'est à négocier, cette prime, donc, est sortie de la rue, de la lutte, de la ténacité après 7 samedis d'actions des Gilets jaunes sur les ronds-points et les barrages, dans la solidarité, le froid et la pluie, et cela face à une répression policière sans égale s'agissant d'un mouvement social.

Pas étonnant donc que nos deux courtes journées de mobilisation, les 18 décembre 2018 et 29 janvier 2019 sans mettre plus

de pression que des rendez-vous au ministère et à l'Ucanss n'aboutissent qu'à des miettes (voir encadré).

SUD Protection sociale a pris toute sa part dans la construction de ces deux journées de grève, notamment par sa présence au sein de l'intersyndicale depuis 2017 où nous avons régulièrement porté le message de l'urgence d'une réelle journée de grève **avec montée du personnel devant l'Ucanss**, seule façon pour nous de mettre réellement la pression.

Nous avons, avec la CGT, FO, la CFTC et la CFE/CGC, signé le courrier adressé à Agnès BUZYN (notre ministre de tutelle) le 12 juillet 2018, nous sommes allés au ministère le 04 octobre 2018 ainsi que le 29 janvier 2019. Nous avons remis à l'Ucanss le 18 décembre les pétitions récoltées auprès de nos collègues et nous avons exposé nos revendications.

L'Union fédérale SUD Protection sociale et plusieurs syndicats SUD étaient présents devant l'UCANSS le 18 décembre 2018, avec la CGT, FO, la CFTC et la CFE/CGC.

Il est grand temps maintenant de passer à la vitesse supérieure si nous voulons être entendus !!!

Pour cela, une journée de grève avec montée à Paris des personnels devant l'Ucanss s'impose !

Nous ne voulons pas des miettes. Revendiquons une vraie hausse des salaires.

Réponse du Ministère du 13/02/2019

*Attribution d'une enveloppe de 10 Millions d'Euros pour l'octroi d'une prime socialisée, hors RMPP et hors dispositif Macron, avec une demande d'attention particulière pour les bas salaires, à charge pour le Comex, d'en déterminer les modalités d'octroi, tout en parlant de négociation avec les organisations syndicales. La hauteur de cette enveloppe représente une prime de 60 à 70 € bruts par salariés! La blague !!!

*Petite augmentation de la RMPP pour 2019